

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - COMMUNE DE ROQUECOURBE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21810227500011

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNE (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	25
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	26
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	30
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	31
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	32
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	34
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	35
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	36
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	37
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	38
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	39
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	40
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	41
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	42
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	43
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	46
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	47
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
C4 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	49
D2 - Arrêté et signatures	50

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 81227	COMMUNE DE ROQUECOURBE BUDGET COMMUNE	CA 2023
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	2 225
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	23
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
COMMUNAUTE DE COMMUNES SIDOBRE VALS ET PLATEAUX	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
1 619 583,00	1 709 666,00	720,46	930,14

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	673,64	0,00
2	Produit des impositions directes/population	319,60	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	813,35	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	734,44	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	111,82	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	59,09 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	89,32 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	90,30 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 599 995,40	G 1 831 499,85
	Section d'investissement	B 1 774 348,21	H 917 848,41

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 623 292,67 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 566 035,76 (si excédent)

		=	=
TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	3 374 343,61	= G+H+I+J 3 938 676,69

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 63 810,00	L 548 011,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 63 810,00	= K+L 548 011,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 1 599 995,40	= G+I+K 2 454 792,52
	Section d'investissement	= B+D+F 1 838 158,21	= H+J+L 2 031 895,17
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 3 438 153,61	= G+H+I+J+K+L 4 486 687,69

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 63 810,00	L 548 011,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	548 011,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

COMMUNE DE ROQUECOURBE - BUDGET COMMUNE - CA - 2023

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 650,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
275	Opération d'équipement n° 275	62 160,00	
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	468 050,00	422 119,25	0,00	0,00	45 930,75
012	Charges de personnel, frais assimilés	922 080,00	885 734,08	0,00	0,00	36 345,92
014	Atténuations de produits	7 000,00	2 612,00	0,00	0,00	4 388,00
65	Autres charges de gestion courante	163 528,00	158 576,42	0,00	0,00	4 951,58
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 560 658,00	1 469 041,75	0,00	0,00	91 616,25
66	Charges financières	42 250,00	29 241,07	0,00	0,00	13 008,93
67	Charges exceptionnelles	1 200,00	120,00	0,00	0,00	1 080,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	1 000,00	437,58			562,42
022	Dépenses imprévues	100 506,67				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 705 614,67	1 498 840,40	0,00	0,00	206 774,27
023	Virement à la section d'investissement (2)	410 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	6 155,00	101 155,00			-95 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		416 155,00	101 155,00			315 000,00
TOTAL		2 121 769,67	1 599 995,40	0,00	0,00	521 774,27
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	15 000,00	22 670,39	0,00	0,00	-7 670,39
70	Produits services, domaine et ventes div	156 500,00	155 517,24	0,00	0,00	982,76
73	Impôts et taxes	1 030 417,00	1 054 996,50	0,00	0,00	-24 579,50
74	Dotations et participations	265 024,00	416 066,60	0,00	0,00	-151 042,60
75	Autres produits de gestion courante	20 900,00	25 185,09	0,00	0,00	-4 285,09
Total des recettes de gestion courante		1 487 841,00	1 674 435,82	0,00	0,00	-186 594,82
76	Produits financiers	10 636,00	10 656,26	0,00	0,00	-20,26
77	Produits exceptionnels	0,00	124 607,77	0,00	0,00	-124 607,77
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 498 477,00	1 809 699,85	0,00	0,00	-311 222,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	21 800,00			-21 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	21 800,00			-21 800,00
TOTAL		1 498 477,00	1 831 499,85	0,00	0,00	-333 022,85
Pour information		(3) 623 292,67				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	26 220,00	20 814,00	0,00	5 406,00
204	Subventions d'équipement versées	40 825,00	0,00	0,00	40 825,00
21	Immobilisations corporelles	99 103,00	93 674,70	1 650,00	3 778,30
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	2 955 230,00	1 519 646,75	62 160,00	1 373 423,25
	Total des dépenses d'équipement	3 121 378,00	1 634 135,45	63 810,00	1 423 432,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 350,00	828,82	0,00	521,18
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	117 585,00	117 583,94	0,00	1,06
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	2 614,76			
	Total des dépenses financières	121 549,76	118 412,76	0,00	3 137,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 242 927,76	1 752 548,21	63 810,00	1 426 569,55
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	21 800,00		-21 800,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	21 800,00		-21 800,00
	TOTAL	3 242 927,76	1 774 348,21	63 810,00	1 404 769,55
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 750 468,00	683 389,62	548 011,00	519 067,38
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 050 468,00	683 389,62	548 011,00	819 067,38
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	92 990,00	97 054,03	0,00	-4 064,03
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	7 500,00	0,00	0,00	7 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	36 249,00	36 249,76	0,00	-0,76
024	Produits des cessions d'immobilisations	73 530,00		0,00	
	Total des recettes financières	210 269,00	133 303,79	0,00	76 965,21
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 260 737,00	816 693,41	548 011,00	896 032,59
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	410 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	6 155,00	101 155,00		-95 000,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	416 155,00	101 155,00		315 000,00
	TOTAL	2 676 892,00	917 848,41	548 011,00	1 211 032,59

COMMUNE DE ROQUECOURBE - BUDGET COMMUNE - CA - 2023

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 566 035,76			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	422 119,25		422 119,25
012	Charges de personnel, frais assimilés	885 734,08		885 734,08
014	Atténuations de produits	2 612,00		2 612,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	158 576,42		158 576,42
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	29 241,07	0,00	29 241,07
67	Charges exceptionnelles	120,00	95 000,00	95 120,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	437,58	6 155,00	6 592,58
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 498 840,40	101 155,00	1 599 995,40
Pour information				0,00
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	828,82	0,00	828,82
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	117 583,94	0,00	117 583,94
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	1 519 646,75		1 519 646,75
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		21 800,00	21 800,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	20 814,00	0,00	20 814,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	93 674,70	0,00	93 674,70
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 752 548,21	21 800,00	1 774 348,21
Pour information				0,00
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	22 670,39		22 670,39
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	155 517,24		155 517,24
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 054 996,50		1 054 996,50
74	Dotations et participations	416 066,60		416 066,60
75	Autres produits de gestion courante	25 185,09	0,00	25 185,09
76	Produits financiers	10 656,26	0,00	10 656,26
77	Produits exceptionnels	124 607,77	21 800,00	146 407,77
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 809 699,85	21 800,00	1 831 499,85
Pour information				623 292,67
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	97 054,03	0,00	97 054,03
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	683 389,62	0,00	683 389,62
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		18 642,84	18 642,84
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	76 357,16	76 357,16
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	36 249,76	0,00	36 249,76
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		6 155,00	6 155,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		816 693,41	101 155,00	917 848,41
Pour information				566 035,76
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	468 050,00	422 119,25	0,00	0,00	45 930,75
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	51 000,00	57 084,62	0,00	0,00	-6 084,62
60611	Eau et assainissement	6 000,00	5 738,15	0,00	0,00	261,85
60612	Energie - Electricité	140 000,00	119 184,19	0,00	0,00	20 815,81
60621	Combustibles	700,00	41,60	0,00	0,00	658,40
60622	Carburants	7 000,00	7 684,06	0,00	0,00	-684,06
60623	Alimentation	2 000,00	1 738,82	0,00	0,00	261,18
60631	Fournitures d'entretien	13 000,00	10 177,52	0,00	0,00	2 822,48
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	4 258,85	0,00	0,00	1 741,15
60633	Fournitures de voirie	2 300,00	5 088,80	0,00	0,00	-2 788,80
60636	Vêtements de travail	1 200,00	1 693,32	0,00	0,00	-493,32
6064	Fournitures administratives	3 500,00	2 298,59	0,00	0,00	1 201,41
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	2 000,00	1 508,05	0,00	0,00	491,95
6067	Fournitures scolaires	7 500,00	5 459,80	0,00	0,00	2 040,20
6068	Autres matières et fournitures	14 000,00	11 426,23	0,00	0,00	2 573,77
611	Contrats de prestations de services	1 000,00	1 332,00	0,00	0,00	-332,00
6132	Locations immobilières	3 380,00	3 372,00	0,00	0,00	8,00
6135	Locations mobilières	6 000,00	6 072,99	0,00	0,00	-72,99
61521	Entretien terrains	23 000,00	17 609,96	0,00	0,00	5 390,04
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	11 500,00	9 031,58	0,00	0,00	2 468,42
615231	Entretien, réparations voiries	10 000,00	9 503,21	0,00	0,00	496,79
615232	Entretien, réparations réseaux	6 000,00	3 097,13	0,00	0,00	2 902,87
61551	Entretien matériel roulant	7 000,00	8 458,85	0,00	0,00	-1 458,85
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	1 622,79	0,00	0,00	3 377,21
6156	Maintenance	22 000,00	24 634,65	0,00	0,00	-2 634,65
6161	Multirisques	28 500,00	24 386,17	0,00	0,00	4 113,83
6182	Documentation générale et technique	1 700,00	1 646,66	0,00	0,00	53,34
6184	Versements à des organismes de formation	4 000,00	280,00	0,00	0,00	3 720,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	330,00	330,00	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	1 500,00	1 252,37	0,00	0,00	247,63
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	12 000,00	12 868,19	0,00	0,00	-868,19
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	886,00	0,00	0,00	2 114,00
6237	Publications	6 000,00	3 712,40	0,00	0,00	2 287,60
6247	Transports collectifs	27 000,00	28 466,00	0,00	0,00	-1 466,00
6251	Voyages et déplacements	500,00	468,64	0,00	0,00	31,36
6257	Réceptions	1 500,00	1 451,21	0,00	0,00	48,79
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	2 878,08	0,00	0,00	121,92
6262	Frais de télécommunications	4 500,00	9 137,62	0,00	0,00	-4 637,62
627	Services bancaires et assimilés	500,00	88,27	0,00	0,00	411,73
6281	Concours divers (cotisations)	6 300,00	5 603,28	0,00	0,00	696,72
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	840,00	840,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	1 300,00	697,60	0,00	0,00	602,40
63512	Taxes foncières	12 000,00	9 009,00	0,00	0,00	2 991,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	922 080,00	885 734,08	0,00	0,00	36 345,92
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	530,00	536,78	0,00	0,00	-6,78
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	12 830,00	13 132,44	0,00	0,00	-302,44
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 660,00	1 696,16	0,00	0,00	-36,16
6411	Personnel titulaire	508 870,00	504 201,46	0,00	0,00	4 668,54
6413	Personnel non titulaire	113 850,00	92 469,32	0,00	0,00	21 380,68
64168	Autres emplois d'insertion	1 010,00	1 007,99	0,00	0,00	2,01
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	118 800,00	110 981,11	0,00	0,00	7 818,89
6453	Cotisations aux caisses de retraites	116 300,00	117 951,95	0,00	0,00	-1 651,95
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	4 400,00	3 785,83	0,00	0,00	614,17
6455	Cotisations pour assurance du personnel	28 530,00	27 188,18	0,00	0,00	1 341,82
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 500,00	1 917,00	0,00	0,00	583,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 300,00	1 394,00	0,00	0,00	-94,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	3 578,26	0,00	0,00	1 421,74
6478	Autres charges sociales diverses	6 500,00	5 893,60	0,00	0,00	606,40
014	Atténuations de produits	7 000,00	2 612,00	0,00	0,00	4 388,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	7 000,00	2 612,00	0,00	0,00	4 388,00
65	Autres charges de gestion courante	163 528,00	158 576,42	0,00	0,00	4 951,58
6531	Indemnités	72 100,00	70 866,29	0,00	0,00	1 233,71
6533	Cotisations de retraite	3 150,00	3 006,43	0,00	0,00	143,57
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 450,00	7 389,21	0,00	0,00	60,79

COMMUNE DE ROQUECOURBE - BUDGET COMMUNE - CA - 2023

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6535	Formation	2 020,00	716,00	0,00	0,00	1 304,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	60,00	50,60	0,00	0,00	9,40
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6553	Service d'incendie	46 348,00	46 347,18	0,00	0,00	0,82
65541	Contrib fonds compens. ch. territoriales	7 500,00	7 078,50	0,00	0,00	421,50
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	24 350,00	23 120,50	0,00	0,00	1 229,50
65888	Autres	50,00	1,71	0,00	0,00	48,29
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 560 658,00	1 469 041,75	0,00	0,00	91 616,25
66	Charges financières (b)	42 250,00	29 241,07	0,00	0,00	13 008,93
66111	Intérêts réglés à l'échéance	42 250,00	29 241,07	0,00	0,00	13 008,93
67	Charges exceptionnelles (c)	1 200,00	120,00	0,00	0,00	1 080,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	200,00	120,00	0,00	0,00	80,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	1 000,00	437,58	0,00	0,00	562,42
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 000,00	437,58	0,00	0,00	562,42
022	Dépenses imprévues (e)	100 506,67				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 705 614,67	1 498 840,40	0,00	0,00	206 774,27
023	Virement à la section d'investissement	410 000,00	0,00			410 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	6 155,00	101 155,00			-95 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	76 357,16			-76 357,16
6761	Différences sur réalisations (positives)	0,00	18 642,84			-18 642,84
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	6 155,00	6 155,00			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		416 155,00	101 155,00			315 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		416 155,00	101 155,00			315 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 121 769,67	1 599 995,40	0,00	0,00	521 774,27
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
(5) Dont 675 et 676.
(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	15 000,00	22 670,39	0,00	0,00	-7 670,39
6419	Remboursements rémunérations personnel	15 000,00	22 670,39	0,00	0,00	-7 670,39
70	Produits services, domaine et ventes div	156 500,00	155 517,24	0,00	0,00	982,76
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 500,00	2 081,00	0,00	0,00	-581,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	7 500,00	6 993,29	0,00	0,00	506,71
7067	Redev. services périscolaires et enseign	100 000,00	97 228,16	0,00	0,00	2 771,84
70688	Autres prestations de services	3 000,00	3 740,78	0,00	0,00	-740,78
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	400,00	554,70	0,00	0,00	-154,70
70841	Mise à dispo personnel B.A. , régies	44 000,00	44 918,41	0,00	0,00	-918,41
70878	Remb. frais par d'autres redevables	100,00	0,90	0,00	0,00	99,10
73	Impôts et taxes	1 030 417,00	1 054 996,50	0,00	0,00	-24 579,50
73111	Impôts directs locaux	705 998,00	709 914,00	0,00	0,00	-3 916,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	1 192,00	0,00	0,00	-1 192,00
73211	Attribution de compensation	289 919,00	289 920,00	0,00	0,00	-1,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	33 542,00	0,00	0,00	-33 542,00
7336	Droits de place	1 000,00	828,50	0,00	0,00	171,50
7343	Taxes sur les pylônes électriques	18 500,00	19 600,00	0,00	0,00	-1 100,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
74	Dotations et participations	265 024,00	416 066,60	0,00	0,00	-151 042,60
7411	Dotation forfaitaire	91 606,00	100 438,00	0,00	0,00	-8 832,00
74121	Dotation de solidarité rurale	90 000,00	105 603,00	0,00	0,00	-15 603,00
74127	Dotation nationale de péréquation	16 000,00	42 758,15	0,00	0,00	-26 758,15
742	Dot. aux élus locaux	0,00	293,00	0,00	0,00	-293,00
744	FCTVA	1 800,00	2 554,25	0,00	0,00	-754,25
74748	Participat° Autres communes	0,00	63,20	0,00	0,00	-63,20
7476	Participat° C.C.A.S. et CDE	3 000,00	4 240,00	0,00	0,00	-1 240,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	62 618,00	62 618,00	0,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	97 499,00	0,00	0,00	-97 499,00
75	Autres produits de gestion courante	20 900,00	25 185,09	0,00	0,00	-4 285,09
752	Revenus des immeubles	20 000,00	24 340,59	0,00	0,00	-4 340,59
75814	Redevances sur l'énergie hydraulique	400,00	378,05	0,00	0,00	21,95
7588	Autres produits div. de gestion courante	500,00	466,45	0,00	0,00	33,55
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 487 841,00	1 674 435,82	0,00	0,00	-186 594,82
76	Produits financiers (b)	10 636,00	10 656,26	0,00	0,00	-20,26
7688	Autres	10 636,00	10 656,26	0,00	0,00	-20,26
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	124 607,77	0,00	0,00	-124 607,77
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	261,00	0,00	0,00	-261,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	42 191,00	0,00	0,00	-42 191,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	73 200,00	0,00	0,00	-73 200,00
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	8 955,77	0,00	0,00	-8 955,77
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 498 477,00	1 809 699,85	0,00	0,00	-311 222,85
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	21 800,00			-21 800,00
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	21 800,00			-21 800,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	21 800,00			-21 800,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 498 477,00	1 831 499,85	0,00	0,00	-333 022,85
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		623 292,67				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

COMMUNE DE ROQUECOURBE - BUDGET COMMUNE - CA - 2023

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	26 220,00	20 814,00	0,00	5 406,00
2031	Frais d'études	22 520,00	18 600,00	0,00	3 920,00
2051	Concessions, droits similaires	3 700,00	2 214,00	0,00	1 486,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	40 825,00	0,00	0,00	40 825,00
204171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	35 825,00	0,00	0,00	35 825,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	99 103,00	93 674,70	1 650,00	3 778,30
2111	Terrains nus	8 400,00	2 226,76	0,00	6 173,24
2112	Terrains de voirie	4 680,00	0,00	0,00	4 680,00
21316	Equipements du cimetière	3 500,00	2 313,60	0,00	1 186,40
21318	Autres bâtiments publics	42 700,00	72 523,84	1 650,00	-31 473,84
2135	Installations générales, agencements	5 800,00	3 846,86	0,00	1 953,14
2151	Réseaux de voirie	9 955,00	0,00	0,00	9 955,00
2152	Installations de voirie	3 410,00	908,17	0,00	2 501,83
21534	Réseaux d'électrification	3 100,00	1 065,60	0,00	2 034,40
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	513,60	0,00	-513,60
2158	Autres installat°, matériel et outillage	1 500,00	0,00	0,00	1 500,00
2183	Matériel de bureau et informatique	4 038,00	2 738,30	0,00	1 299,70
2184	Mobilier	7 870,00	7 006,02	0,00	863,98
2188	Autres immobilisations corporelles	4 150,00	531,95	0,00	3 618,05
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Opération d'équipement n° 275 (2)	2 922 730,00	1 519 646,75	62 160,00	1 340 923,25
279	Opération d'équipement n° 279 (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
280	Opération d'équipement n° 280 (2)	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00
281	Opération d'équipement n° 281 (2)	21 000,00	0,00	0,00	21 000,00
282	Opération d'équipement n° 282 (2)	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00
Total des dépenses d'équipement		3 121 378,00	1 634 135,45	63 810,00	1 423 432,55
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 350,00	828,82	0,00	521,18
10226	Taxe d'aménagement	1 350,00	828,82	0,00	521,18
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	117 585,00	117 583,94	0,00	1,06
1641	Emprunts en euros	117 585,00	117 583,94	0,00	1,06
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	2 614,76			
Total des dépenses financières		121 549,76	118 412,76	0,00	3 137,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		3 242 927,76	1 752 548,21	63 810,00	1 426 569,55
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	21 800,00		-21 800,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	21 800,00		-21 800,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	21 800,00		-21 800,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	21 800,00		-21 800,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		3 242 927,76	1 774 348,21	63 810,00	1 404 769,55
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET				III	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2	
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	1 750 468,00	683 389,62	548 011,00	519 067,38
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 030 729,00	548 144,00	462 050,00	20 535,00
1322	Subv. non transf. Régions	4 700,00	0,00	0,00	4 700,00
1323	Subv. non transf. Départements	590 985,00	119 190,60	79 461,00	392 333,40
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	124 054,00	16 055,02	6 500,00	101 498,98
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
1641	Emprunts en euros	300 000,00	0,00	0,00	300 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 050 468,00	683 389,62	548 011,00	819 067,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	92 990,00	97 054,03	0,00	-4 064,03
10222	FCTVA	77 990,00	77 343,63	0,00	646,37
10226	Taxe d'aménagement	15 000,00	19 710,40	0,00	-4 710,40
138	Autres subvent° invest. non transf.	7 500,00	0,00	0,00	7 500,00
1388	Autres subventions non transférables	7 500,00	0,00	0,00	7 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	36 249,00	36 249,76	0,00	-0,76
27638	Créance Autres établissements publics	36 249,00	36 249,76	0,00	-0,76
024	Produits des cessions d'immobilisations	73 530,00		0,00	
Total des recettes financières		210 269,00	133 303,79	0,00	76 965,21
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 260 737,00	816 693,41	548 011,00	896 032,59
021	Virement de la sect° de fonctionnement	410 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	6 155,00	101 155,00		-95 000,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	18 642,84		-18 642,84
2111	Terrains nus	0,00	23 000,00		-23 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	53 357,16		-53 357,16
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	2 666,00	2 666,00		0,00
2804171	Autres EPL : Bien mobilier, matériel	3 489,00	3 489,00		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		416 155,00	101 155,00		315 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		416 155,00	101 155,00		315 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 676 892,00	917 848,41	548 011,00	1 211 032,59
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		566 035,76			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 275 (1)
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		2 922 730,00	A 1 519 646,75	62 160,00	1 340 923,25	B 2 104 125,75
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	156 730,00	19 646,75	61 500,00	75 583,25	19 646,75
2111	Terrains nus	19 830,00	1 459,20	15 500,00	2 870,80	1 459,20
21534	Réseaux d'électrification	45 900,00	0,00	46 000,00	-100,00	0,00
2158	Autres installat*, matériel et outillage	57 000,00	0,00	0,00	57 000,00	0,00
2184	Mobilier	34 000,00	18 187,55	0,00	15 812,45	18 187,55
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 766 000,00	1 500 000,00	660,00	1 265 340,00	2 084 479,00
2313	Constructions	2 766 000,00	1 500 000,00	660,00	1 265 340,00	2 084 479,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	1 695 744,00	C 667 334,60	541 511,00	486 898,40	D 1 374 834,60	
13	Subventions d'investissement	1 695 744,00	667 334,60	541 511,00	486 898,40	674 834,60
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	1 014 909,00	548 144,00	462 050,00	4 715,00	548 144,00
1323	Subv. non transf. Départements	575 835,00	119 190,60	79 461,00	377 183,40	126 690,60
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	105 000,00	0,00	0,00	105 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	-852 312,15	D - B	-729 291,15

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 279 (1)
LIBELLE : ECLAIRAGE TERRAIN DE FOOT

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
DEPENSES		0,00	A	0,00	0,00	B	39 300,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		39 300,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00		0,00	0,00		39 300,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES		26 250,00	C	6 500,00	19 750,00	D	0,00
13	Subventions d'investissement	26 250,00		6 500,00	19 750,00		0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	13 100,00		0,00	13 100,00		0,00
1323	Subv. non transf. Départements	6 650,00		0,00	6 650,00		0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	6 500,00		6 500,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00		0,00	0,00		0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-39 300,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 280 (1)
LIBELLE : ACCESSIBILITE GYMNASSE

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		9 000,00	A	0,00	9 000,00	B
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES		5 420,00	C	0,00	5 420,00	D
13	Subventions d'investissement	5 420,00	0,00	0,00	5 420,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	2 720,00	0,00	0,00	2 720,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	1 700,00	0,00	0,00	1 700,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.

(3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.

(5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

**OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 281 (1)
LIBELLE : ISOLATION APPARTEMENTS TR1**

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		21 000,00	A 0,00	0,00	21 000,00	B 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	21 000,00	0,00	0,00	21 000,00	0,00
2132	Immeubles de rapport	21 000,00	0,00	0,00	21 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire	
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)	
TOTAL RECETTES AFFECTEES	3 000,00	C 0,00	0,00	3 000,00	D 0,00	
13	Subventions d'investissement	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	0,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 282 (1)
LIBELLE : LOCAL TECHNIQUE TERRAIN DE FOOT

Pour vote (2)

Art. (3)	Libellé (3)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
		Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
DEPENSES		2 500,00	A	0,00	0,00	B 1 296,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	1 296,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	1 296,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Eléments afférents à l'exercice				Pour mémoire
	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés	Cumul des réalisations (4)
TOTAL RECETTES AFFECTEES	0,00	C	0,00	0,00	D 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement (5)	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses	C - A	0,00	D - B	-1 296,00

- (1) Ouvrir un cadre par opération.
- (2) Indiquer si l'opération est présentée pour vote ou pour information.
- (3) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (4) Réalisations antérieures + réalisation de l'exercice.
- (5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					3 675 142,94									
1641 Emprunts en euros (total)					3 675 142,94									
00003168535	CREDIT AGRICOLE MUTUEL	01/03/2022	01/05/2022	31/08/2022	700 000,00	F		0,900	0,900		T	P	O	A-1
07057155	BANQUE POPULAIRE OCCITANE				685 000,00	F		2,900	2,900		A	P	O	A-1
07079586	BANQUE POPULAIRE OCCITANE	01/09/2013	01/09/2013	01/01/2014	150 000,00	F		3,600	3,600		S	P	O	A-1
07591593010	CREDIT AGRICOLE MUTUEL				200 000,00	F		3,500	3,500		T	P	O	A-1
1367296	CREDIT AGRICOLE MUTUEL	11/12/2023	11/01/2024	11/04/2024	1 420 000,00	F		4,540	4,540		T	P	O	A-1
5159358	S.C.T.C.E.				320 142,94	F		5,650	5,650		T	P	O	A-1
76190173060	CREDIT AGRICOLE MUTUEL				200 000,00	F		3,750	3,750		A	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

COMMUNE DE ROQUECOURBE - BUDGET COMMUNE - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					3 675 142,94									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		1 253 121,08					117 583,94	29 241,07	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		1 253 121,08					117 583,94	29 241,07	0,00	0,00
00003168535		0,00	A-1	662 289,33	23,00	F		0,900	25 196,91	6 102,49	0,00	0,00
07057155		0,00	A-1	330 518,35	7,00	F		2,900	36 249,76	10 636,28	0,00	0,00
07079586		0,00	A-1	64 490,10	5,00	F		3,600	10 425,45	2 603,97	0,00	0,00
07591593010		0,00	A-1	80 768,47	6,00	F		3,500	10 881,05	3 065,95	0,00	0,00
1367296		0,00	A-1	0,00	2,00	F		4,540	0,00	0,00	0,00	0,00
5159358		0,00	A-1	65 770,93	2,00	F		5,650	19 575,79	4 412,17	0,00	0,00
76190173060		0,00	A-1	49 283,90	2,00	F		3,750	15 254,98	2 420,21	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE DE ROQUECOURBE - BUDGET COMMUNE - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		1 253 121,08					117 583,94	29 241,07	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.
- (11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	7	0	0	0	0
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	1 253 121,08	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		121 549,76	I 118 412,76
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		117 585,00	117 583,94
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	117 585,00	117 583,94
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 964,76	828,82
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	1 350,00	828,82
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	2 614,76	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	118 412,76	63 810,00	0,00	182 222,76

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		626 424,00	III 139 458,79
Ressources propres externes de l'année (a)		136 739,00	133 303,79
10222	FCTVA	77 990,00	77 343,63
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	15 000,00	19 710,40
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	7 500,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	36 249,00	36 249,76
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		489 685,00	6 155,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28041512	<i>GFP rat : Bâtiments, installations</i>	2 666,00	2 666,00
2804171	<i>Autres EPL : Bien mobilier, matériel</i>	3 489,00	3 489,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	73 530,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	410 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	139 458,79	548 011,00	566 035,76	0,00	1 253 505,55

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 182 222,76
Ressources propres disponibles	IV 1 253 505,55
Solde	V = IV – II (3) 1 071 282,79

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
06/03/2023	HONORAIRES REQUALIFICATION TRAVERSE	9 600,00	0,00	0
06/03/2023	HORLOGES ET PROTECTIONS ECLAIR	1 065,60	0,00	0
06/03/2023	ORDINATEUR BIBLIOTHEQUE	1 037,40	0,00	0
06/03/2023	PANNEAUX VOIRIE GROUPE SCOLAIR	908,17	0,00	0
24/04/2023	CONNECTEUR API	1 170,00	0,00	0
24/04/2023	DEMOLITION MONUMENTS	2 313,60	0,00	0
24/04/2023	ETUDE DE FAISABILITE CENTRE BO	9 000,00	0,00	0
24/04/2023	PROTECTION ORDINATEURS	960,00	0,00	0
24/04/2023	RENOVATION TOITURE RUE REPUBLI	41 523,84	0,00	0
24/04/2023	SIEGES BUREAU MAIRE	472,73	0,00	0
23/05/2023	CONSTRUCTION GROUPE SCOLAIRE	500 000,00	0,00	0
23/05/2023	CONTENEUR	3 768,86	0,00	0
23/05/2023	DIVISION PARCELLE PARKING GROU	1 459,20	0,00	0
23/05/2023	EXTINCTEURS	513,60	0,00	0
23/05/2023	SIEGE MAIRE	518,50	0,00	0
24/05/2023	ACTE ACHAT BLANC	1 000,00	0,00	0
24/05/2023	CHAISES	4 561,92	0,00	0
24/05/2023	ORDINATEUR ECOLE ELEM.	875,40	0,00	0
24/05/2023	PANNEAU CAMPING	78,00	0,00	0
24/07/2023	BORNE WIFI ECOLE ELEM.	159,18	0,00	0
24/07/2023	CHARIOT BIBLIOTHEQUE	428,89	0,00	0
24/07/2023	CONSTRUCTION GROUPE SCOLAIRE	500 000,00	0,00	0
24/07/2023	TIROIRS BIBLIOTHEQUE	174,00	0,00	0
06/09/2023	CONGELATEURS SALLES	849,98	0,00	0
06/09/2023	CUISINE GROUPE SCOLAIRE	18 187,55	0,00	0
04/10/2023	ACHAT MAISON GREST	30 000,00	0,00	0
04/10/2023	BOULIERS ECOLE ELEM.	270,00	0,00	0
04/10/2023	MISE EN SERVICE PARAPHEUR	84,00	0,00	0
30/10/2023	DESTRUCTEUR PAPIER ECOLE MAT.	156,47	0,00	0
30/10/2023	MAT. INFORM. ECOLE ELEM.	247,52	0,00	0
30/10/2023	SECHE MAIN ELEC.	105,48	0,00	0
30/10/2023	SWITCH ECOLE	418,80	0,00	0
22/11/2023	ACHAT TERRAIN RUE JARDINS	1 600,00	0,00	0
23/11/2023	ETAT FRAIS ACHAT TERRAIN BELAV	626,76	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		1 134 135,45	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
31/07/2023	MAISON EDF	53 357,16	0	0,00	53 357,16	72 000,00	18 642,84
27/11/2023	ACHAT TERRAIN RATIER	23 000,00	0	0,00	23 000,00	1 200,00	-21 800,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
31/12/2023	CREANCE MAISON RETRAITE SILOË EMPRUNT	1 308 277,29	0	0,00	36 249,76	36 249,49	-0,27
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		1 384 634,45					-3 157,43

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé		
<u>Associations</u>		
Actigym	699,05	
Arc en Ciel	534,90	
Arc en Ciel - Projet Spécifique	440,00	
Basket Club Roquecourbain	2 292,87	
Basket Club Roquecourbe - Projet Spécifique	700,00	
Camin Castres Montagne	100,00	
Club du 3ème âge	227,33	
Comité des Fêtes	656,33	
Comité des Fêtes - Bal du 13 Juillet	850,00	
Comité des Fêtes - Projet Spécifique	800,00	
Cur d'Ass. Mat.	200,00	
D'hier à Aujourd'hui	417,76	
D'hier à Aujourd'hui - Projet Spécifique	100,00	
Eveil Roquecourbain	936,61	
F.N.A.C.A.	401,18	
Parents d'Eleves Ecoles Publiques - Projet Spécifique	700,00	
Parents d'élèves Ecole Publique - F.C.P.E.	454,67	
Parents d'élèves Ecole St-François	722,12	
Pétanque Terrasse Roquecourbaine	699,05	
Roquecourbe Football Club	1 865,68	
Rythmes et Danses	562,18	
Rythmes et Danses	700,00	
Sauvegarde du Pays Sacradel	484,62	
Sauvegarde du Pays Sacradel - Projet Spécifique	512,50	
Secours Catholique	300,00	
Société de Pêche	254,61	
Société de chasse	347,69	
Tennis Club	1 943,35	
<u>Entreprises</u>		
<u>Personnes physiques</u>		
<u>Autres</u>		
Ecole Maternelle - Jouets de Noël	315,00	
Ecole Privée	1 410,00	
Ecole Privée - Classe Verte	1 188,00	
Ecole Publique - Classe Verte	1 188,00	
Ecole St-François - Subvention cinéma	117,00	
Personnes de droit public		
<u>Etat</u>		
<u>Régions</u>		
<u>Départements</u>		
<u>Communes</u>		
<u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</u>		
<u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	23 120,50	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	3,60	0,78	4,38
Adjoint Administratif	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,78	0,78
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	2,00	0,00	2,00	1,60	0,00	1,60
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2° cl.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		13,00	7,00	20,00	11,06	2,32	13,38
Adjoint technique	C	7,00	3,00	10,00	6,50	0,00	6,50
Adjoint technique ppal 1° cl	C	3,00	1,00	4,00	2,56	0,00	2,56
Adjoint technique ppal 2° cl	C	3,00	3,00	6,00	2,00	0,00	2,00
Agent Technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,32	2,32
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	0,00	1,00	0,50	0,00	0,50
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	1,00	0,00	1,00	0,50	0,00	0,50
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,58	1,58
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,58	0,58
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		20,00	7,00	27,00	17,16	3,68	20,84

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

COMMUNE DE ROQUECOURBE - BUDGET COMMUNE - CA - 2023

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint Administratif	C	ADM	354	0,00	A 3-a	CDD CDD
Agent Technique	C	TECH	354	0,00	A 3-a	CDD CDD
Agent Technique	C	TECH	354	0,00	A 3-a	CDD CDD
Agent Technique	C	TECH	354	0,00	A 3-a	CDD CDD
Agent d'animation	C	ANIM	354	0,00	A 3-a	CDD CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE GROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Communauté de Communes Sidobre Vals et Plateaux	13/12/2001	TPU	158 235,00
Autres organismes de regroupement			
SIVU - Réseau des Ecoles Rurales	09/07/2002	SFP	1 764,00
Syndicat Mixte du Parc Naturel du HL	18/01/2005	SFP	4 450,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 242 927,76	1 774 348,21	63 810,00	1 404 769,55
RECETTES	3 242 927,76	917 848,41	548 011,00	1 777 068,35
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 121 769,67	1 599 995,40	0,00	521 774,27
RECETTES	2 121 769,67	1 831 499,85	0,00	290 269,82

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)

BUDGET : EAU ET ASSAINISSEMENT / N°SIRET : 21810227500078				
SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	565 142,21	158 188,40	0,00	406 953,81
RECETTES	565 142,21	140 627,48	0,00	424 514,73
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	258 930,54	190 467,28	0,00	68 463,26
RECETTES	258 930,54	164 003,69	0,00	94 926,85

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ... qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 808 069,97	1 932 536,61	63 810,00	1 811 723,36
RECETTES	3 808 069,97	1 058 475,89	548 011,00	2 201 583,08
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 380 700,21	1 790 462,68	0,00	590 237,53
RECETTES	2 380 700,21	1 995 503,54	0,00	385 196,67
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	6 188 770,18	3 722 999,29	63 810,00	2 401 960,89
TOTAL GENERAL DES RECETTES	6 188 770,18	3 053 979,43	548 011,00	2 586 779,75

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	C3.5

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 808 069,97	1 932 536,61	63 810,00	1 811 723,36
RECETTES	3 808 069,97	1 058 475,89	548 011,00	2 201 583,08
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 380 700,21	1 790 462,68	0,00	590 237,53
RECETTES	2 380 700,21	1 995 503,54	0,00	385 196,67
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	6 188 770,18	3 722 999,29	63 810,00	2 401 960,89
TOTAL GENERAL DES RECETTES	6 188 770,18	3 053 979,43	548 011,00	2 586 779,75

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	2 346 000,00	6,07	49,57	0,00	1 162 912,00	6,44
TFPNB	33 800,00	7,40	91,65	0,00	30 978,00	6,08
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires.	212 827,00	7,10	7,32	0,00	15 579,00	7,30
TOTAL	2 592 627,00	6,17			1 209 469,00	6,44

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 19
 Nombre de membres présents : 15
 Nombre de suffrages exprimés : 17
 VOTES :
 Pour : 15
 Contre : 0
 Abstentions : 2

Date de convocation : 20/02/2024

Présenté par (1) Le Maire.
 A ROQUECOURBE, le 07/03/2024
 Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ORDINAIRE.
 A ROQUECOURBE, le 07/03/2024
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

BENITO Richard	
BOMPAR Claude	
CANCIAN Ludovic	
CHACON Mathias	
COMBES Gilles	
CROS Arlette	
FIORIO Anaïs	
GRANDCOLAS Sophie	
LANTA Jean-Marc	
MAERTENS Yvan	
MEUNIER Roger	
MOTTLO Cédric	
PELFORT Myriam	
PERRICHON Elsa	
PINOTIE Gérard	
SEGUIER Florence	
TABERNA Françoise	
VERNERET Elisabeth	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le 08/03/2024, et de la publication le 08/03/2024
 A ROQUECOURBE, le 07/03/2024

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

